

Tribune : à quoi et à qui peut servir l'Open data ?

Dans cette tribune, **Guilhem Duché**, responsable mobilité Gfi Informatique Rennes, se penche sur le phénomène de l'open data, et ses implications pour les entreprises.

Le courant open data a fait beaucoup parler de lui ces derniers mois en France. Instance publique, entreprise privée ou simple citoyen, tout le monde peut à juste titre se sentir concerné. Ce courant milite pour la libération des données, autrement dit l'ouverture à tous des informations numériques. En effet, collectivités locales, sociétés ou bien encore associations regorgent de données anonymes : statistiques, études démographiques... diverses et variées, au potentiel encore largement inexploité.

Les raisons de cette non-exploitation sont diverses : apparente inutilité de la donnée, difficulté d'accès, complexité et coût d'utilisation, caractère supposé critique de la donnée... Mais quel intérêt y aurait-il à collecter des données et à en limiter l'usage, voire à ne pas les réutiliser du tout ? D'autant que cette collecte, bien souvent indispensable, a un coût. Pourquoi et comment le rentabiliser ?

L'open data pour les collectivités

En préambule, il faut souligner qu'en France, les instances publiques, états ou collectivités locales, sont les principaux acteurs du courant open data. Ils y trouvent en effet de nombreux avantages, et en favorisant la réutilisation des données ils deviennent vecteurs d'innovation : nouveaux modes de visualisation, nouveaux modes d'analyse, création de services autour des ces données...

Une des conséquences de cette innovation est un bénéfice d'image pour l'institution qui libère ses données. Au-delà de l'image d'institution innovante et technophile, c'est une véritable image d'ouverture et de transparence qui peut se dégager. Ces répercussions ont toujours un effet positif pour les citoyens. L'objectif ultime serait de réussir à mettre en œuvre une véritable collaboration entre services publics et citoyens, permettant ainsi l'amélioration des données et pourquoi pas, à terme, une amélioration des politiques publiques.

Enfin, il faut noter que les collectivités elles-mêmes sont les premières à profiter de l'ouverture des données. En effet, la nécessaire rationalisation de leur système d'information pour l'ouverture des données, ainsi que pour les processus de production et de maintenance de celles-ci, fluidifie et favorise les échanges entre services. En bref, l'administration devient plus performante sur la gestion de ses données.

L'open data pour les particuliers

Pour le grand public, l'open data présente aussi plusieurs avantages. Le plus visible vient de l'émergence de services innovants. Comme nous avons pu le voir dans le cadre de nombreuses démarches d'ouvertures, les données relatives aux transports en commun par exemple ont suscité

la création de nombreuses plateformes de consultation de ces données. Qu'elles soient sur des interfaces web ou mobiles, celles-ci rendent de nombreux services aux citoyens.

Au-delà de ce type d'applications, apparaissent aussi de nouvelles formes de visualisations qui permettent aux citoyens et aux journalistes de mieux appréhender les données ouvertes. On peut citer le site San Francisco Crime Spotting qui propose une carte présentant les lieux de vandalismes ou de scènes de violences en se basant sur les dernières données ouvertes par la police locale. Un autre site permet de visualiser la répartition du budget de l'état en fonction des ministères de manière bien plus conviviale qu'avec des lignes de chiffres : <http://voila-le-travail.data-projet.com/budget2012>. Ces services et bien d'autres sont des sources d'informations plus faciles d'accès, ils ouvrent la voie à des activités de data journalisme et participent à l'enrichissement du débat public.

Retour d'expérience et difficultés rencontrées

Après maintenant plusieurs projets menés sur des démarches open data (Rennes, Nantes, Saône-et-Loire...) nous sommes en mesure de faire un premier retour d'expérience sur l'exercice que peut représenter la réutilisation de données publiques.

Parmi les critiques qui reviennent souvent, on peut notamment citer deux remarques. Tout d'abord, la qualité technique des données et la maintenance de celles-ci sont des points cruciaux et qui pour l'heure sont prises en compte de manière assez inégale selon les démarches d'ouverture de données et du type de données.

Ensuite, pour faciliter la réutilisation des données, la question de l'interopérabilité des données est une question clé. La réutilisation des données techniques via une application représente un investissement important : un expert devrait pouvoir sans difficulté exploiter son travail d'une collectivité à l'autre. Pour cela, des formats communs doivent être utilisés.

Enfin, on le voit bien en parcourant les données, l'intérêt des données brutes est très variable. Certaines sont très intéressantes et suscitent beaucoup de créativité (les données sur le transport notamment). Mais d'autres présentent une valeur intrinsèque bien moindre (position des arbres de la ville, des bureaux de vote...). Quand bien même l'open data ne fait pas de discrimination sur la donnée elle-même (et à juste titre, car cela permet à chacun de pouvoir par son travail dévoiler tout le potentiel d'un jeu de données), il serait bon de mettre à disposition des données très « riches » dans le seul et unique but d'animer et de soutenir la créativité des réutilisateurs, qu'ils soient journalistes, développeurs ou simples citoyens. En effet, la sélection des jeux de données ouverts, ainsi que les critères associés restent parfois obscurs. Plus de transparence dans cet aspect de la démarche open data serait profitable à tous.

Des axes de progression pour 2012

Pour les organismes qui se sont lancés dans l'ouverture de données, on peut dégager plusieurs axes d'amélioration. Comme on vient de l'évoquer, la question des formats de données est cruciale et doit amener à un meilleur échange entre les différentes démarches d'ouverture. En plus de

faciliter la réutilisation des données, c'est une opportunité pour mutualiser les moyens mis en place pour l'open data. En effet cette démarche a un coût et il serait judicieux que les organismes se regroupent pour le limiter ou le partager, ou tout du moins pour que le travail réalisé par les uns puisse profiter aux autres.

Une véritable implication des pouvoirs publics en termes de communication, de transparence et d'éducation des citoyens est essentielle à la bonne réussite d'une démarche open data. À l'heure actuelle en France, ces démarches ont donné lieu à une mise à disposition d'une quantité considérable de données, mais elles ont toutes échoué dans la mise en place d'un véritable dialogue bidirectionnel entre les pouvoirs publics et les concitoyens. Les données brutes s'adressent toujours à un public expert et les pouvoirs publics se reposent trop sur les informaticiens pour promouvoir leurs données et leur démarche auprès d'autres professionnels et des citoyens en général. C'est au prix d'une implication forte dans la mise en place de canaux d'échange entre pouvoirs publics et citoyens que l'on peut espérer voir l'open data donner la pleine mesure de son potentiel. Et pourquoi pas, contribuer à mettre en place un véritable outil numérique pour une démocratie participative.

Du côté des 'réutilisateurs' de données, le principal enjeu repose sur la pérennisation des services développés dans le cadre de l'open data. À l'heure actuelle, trop de réalisations faisant suite aux concours de développements, en France comme aux États-Unis, ne sont pas maintenues. Plusieurs explications existent, parmi lesquelles on retrouve bien évidemment le coût de la réalisation et de sa maintenance. Les 'réutilisateurs' devront donc à l'avenir se fixer comme objectif de générer un retour sur investissement suffisant pour justifier la maintenance de leurs services.

Retours sur investissement

Comme on le voit, l'open data représente de nombreuses opportunités d'améliorations pour les pouvoirs publics dans la gestion et la réutilisation de leur patrimoine de données. Au-delà des informations brutes qu'elles représentent, la vraie richesse des données se trouve dans les nouveaux usages qu'elles peuvent induire et dans les débats qu'elles peuvent faire émerger.

Tout cela à un coût, mais au moment du bilan, que l'on soit du côté de la mise à disposition des données ou du côté de leur réutilisation, il ne faut pas perdre de vue que le retour sur investissement peut prendre bien des formes. Il y a certes le nombre d'applications mobiles réalisées avec ces données, la valorisation de l'image de nos collectivités, mais pourquoi pas à terme une transparence améliorée et un dialogue renouvelé avec les concitoyens. Et ça, cela n'a pas de prix !

Crédit photo : GFI Informatique